



ENTRE NOUS

N°94 - Juillet 2016



Bulletin d'information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel 161 chemin de l'Etringa 74390 - CHÂTEL
www.residentschatel.fr
contact@residentschatel.fr

Editorial

Fin juin, les sommets sont encore enneigés et l'été se fait désirer.....

Nous espérons qu'il sera bien ensoleillé.

Tout le monde en a besoin dans ce climat général si morose.

Le programme estival proposé par notre Association devrait apporter un peu de sérénité.

Cet hiver, le trophée de ski ne s'est pas déroulé par manque d'inscriptions.

Il est prévu le 30 décembre 2016 en souhaitant un enneigement suffisant.

Pour cette saison estivale, la participation au défilé de la Saint-Laurent en costumes régionaux sera un vecteur de communication pour l'A.A.R.C.

Vous pouvez nous rejoindre pour valoriser votre Association.

Le tournoi de pétanque et la réunion d'information, suivis de repas, seront des rencontres conviviales.

Pensez à vous inscrire dans les délais pour une bonne organisation.

Deux sorties pédestres organisées par un adhérent, Hervé HUGUEL, sont au programme:

Plus de renseignements seront donnés lors de notre rencontre du samedi 06 Août.

Ces sorties sont prévues après le 10 août en fonction de la météo.

Nous avons signé une convention avec le centre aquatique Forme d'O pour des conditions particulières et privilégiées. Le Directeur sera présent lors de la réunion d'information pour répondre à toutes vos questions.

Nous souhaitons recruter des administrateurs pour nous aider dans la gestion de l'Association, un ou une secrétaire, une aide à Jean Michel pour le web et des responsables d'activités seraient les bienvenus.

Bonnes vacances estivales à vous et à vos familles.

Alain FOUROT

Extrait du programme Été 2016 de Châtel Tourisme

Juillet

14/07 - Célébration Fête Nationale

15/07 - Concert avec "Teranga"

17/07 - Concert de "l'Écho Alpin"

17 et 21/07 - Cirque de Cannes (Parking Linga)

21 au 24/07 - Châtel Reboul (Mountain Bike Park)

21/07 - Concert avec "Bob dit l'Âne"

24/07 - 12ème cyclosportive - Montée de Bassachaux

26 et 27/07 - Cirque Caplot (Parking Linga)

28/07 - Concert avec le "Bal de Nigauds"

31/07 - Brocante professionnelle

Août

04/08 - Concert de l'Écho Alpin

04/08 - Concert flûte, violoncelle et harpe (Eglise de Châtel)

05/08 - Tournoi de Tennis

09/08 - Saint Laurent (fête du village)

09 au 10/08 - Spectacle de clowns acrobates (Parking Linga)

16/08 - Cirque Tony (Parking Linga)

18/08 - Concert avec Sharewood

20 et 21/08 - 40ème Belle Dimanche/Fête des alpages

25/08 - Concert avec Jean Pat

**Pour plus d'informations, veuillez vous renseigner
auprès de Châtel Tourisme.**



Ecoutez Radio Châtel sur internet !
www.sarlaltipub.com



1-Pétanque au restaurant Le Loy => Jeudi 04 Août 2016

Tournoi de pétanque suivi d'un repas au restaurant Le Loy.
Rendez vous à 15h00 sur le terrain de sport du restaurant Le Loy pour les joueurs de pétanque.
Remise des prix aux heureux gagnants vers 19h00 suivi d'un apéritif offert par M. Jean Pierre VESIN, puis du dîner.

Menus proposés:

- Entrée
- Viande ou fondue au fromage
- Dessert
- 1 bouteille de vin pour 4

Prix du repas => 26,00 € (à régler sur place).



2-Réunion d'information A.A.R.C. => Samedi 06 août 2016

Réunion d'information du samedi 6 août 2016 => Salle de la Musardière
(Remontées Mécaniques de Super Châtel) => 10h00 à 12h00

Apéritif: Salle de la Musardière offert par l'association => 12h00 à 12h30

Repas au restaurant: Le Belalp 382 route de Vonnes 74390 - Châtel => 12h30

Prix du repas => 25,00 € vin compris (rouge et rosé)

Menu: Non défini à ce jour

Afin de faciliter la bonne organisation du restaurateur, nous vous demandons de bien vouloir respecter les dates d'inscription soit le samedi 30 juillet 2016.
Au-delà de cette date, aucune inscription ne pourra être prise en compte.
Merci de votre compréhension.



3-Participation au défilé de la Saint-Laurent des adhérents de l'A.A.R.C. en costumes régionaux => Dimanche 07 août 2016

Nous avons pris l'engagement de participer le dimanche 7 août après-midi au cortège de la Saint-Laurent en costumes régionaux et accompagné de voitures anciennes.

Actuellement 4 couples, Normand, Vaudois, Provençal et Alsacien.

Nous souhaitons que quelques couples d'autres provinces se joignent à nous.

Participation financière de l'A.A.R.C. si nécessaire, repas du dimanche soir offerts.

Programme de la Saint Laurent:

10h30: Messe animée par l'Echo Alpin, l'Harmonie Municipale.

11h30: Procession dans les rues du village.

12h00: Apéritif offert par la Municipalité et animé par l'Echo Alpin.

Dès 15h00: Défilé de chars dans les rues du village, confectionnés par les associations locales.

Animations pour les enfants.

18h-20h00: Concert place de l'église.

Dès 19h00: Repas dans la salle la Châtelaine.

21h00: Grand bal sur la place de l'église.

En continu: Buvette et restauration.



4-Sorties pédestres

En fonction de la météo un accompagnateur, Hervé HUGEL, vous propose deux sorties pédestres, dates à définir lors de la réunion d'information du samedi 06 août 2016.

- Lac du Queyset
- Lac Vert (retour par Morgins)



ALAIN FOUROT PRESIDENT DES RESIDENTS DE CHÂTEL: EN 2017, J'ARRÊTE

C'est mercredi, au cours de l'assemblée générale de l'association amicale des résidents de Châtel (AARC), groupement d'un peu moins de 500 adhérents des quatre coins de France, de Suisse, d'Angleterre, d'Allemagne, des Pays-Bas..., que le président Alain FOUROT a déclaré qu'il quitterait ses fonctions en 2017. Une annonce fait suffisamment tôt pour bien préparer sa succession. Alain FOUROT est présent au sein de l'association depuis 1998 et en est le président depuis 2012. Il occupe par ailleurs la fonction de secrétaire au sein du bureau de l'Office de Tourisme (chargé de l'événementiel) et est vice-président de l'ABC, l'association des bénévoles de Châtel.

« J'aurais 70 ans et d'autres projets », a confié cet Alsacien à ses amis résidents.

DES COULEURS POUR RÉPARTIR ENFANTS ET ADULTES SUR LES TÉLÉSIÈGES

Lors de l'assemblée générale de l'Association Amicale des Résidents de Châtel, Bernard HUGON, le directeur de la SAEM Sports et Tourisme, a été interrogé sur la pose de sièges de couleur sur certains appareils. « La station a équipé l'an dernier ses deux nouveaux télésièges (Portes du Soleil et Gabelou) avec des couleurs de positionnement: du rouge pour les enfants et du noir pour les adultes. Cette saison, la SAEM a appliqué ce même principe sur les télésièges de Conche et des Combes », a-t-il expliqué.

« La société a par ailleurs installé un système d'anti-soumarinage sur la majorité des télésièges. » Un système destiné à éviter aux enfants de glisser du siège sous le garde-corps.

« Il reste à équiper le télésiège L'Écho Alpin, dont les garde-corps vont être changés dès la fin du mois de janvier. » Un appareil sur lequel un jeune Anglais a perdu la vie, d'où l'attention particulière apportée par la société, qui va faire installer un nouveau système "Magnet-Tick-bar", qui bloque le garde-corps dès la sortie de gare, afin d'empêcher les clients de le relever sur la ligne. Les télésièges Portes du Soleil et Gabelou en sont déjà équipés et fin janvier, L'Écho Alpin le sera donc aussi.

Ce système sera déployé sur les autres appareils au fil des saisons.



LA COMMUNE PAIERA UN DROIT DE PASSAGE PIÉTONS POUR UN ESCALIER SITUÉ SUR UN TERRAIN PRIVÉ

Lors de la séance du conseil municipal (Dauphiné Libéré du 6 février), le maire Nicolas RUBIN a expliqué que Gilbert GRILLET-AUBERT, usufruitier des parcelles sur lesquelles est actuellement implanté l'escalier menant à la gare de Super-Châtel, souhaitait que la commune l'indemnise à l'année pour un droit de passage des piétons.

Après rencontres et discussions, un accord est intervenu:

le requérant accepte d'être indemnisé pour les seules périodes touristiques, soit 7 mois à hauteur de 400 € par mois. L'indemnisation totale serait donc de 2 800 € annuels. La surface de ces escaliers est de 50 m² environ. Pour le maire, ces escaliers ont, depuis de nombreuses années, été utilisés par les piétons; ils revêtent donc un intérêt général. Il souligne: « Ne plus avoir d'autorisation de passage pour les piétons entraînerait des déports de personne sur la route avec les dangers que cela comporte, surtout pour les groupes d'enfants chaussés en bottes de ski ».



LES ATTENTES ET COMPORTEMENTS DES VACANCIERS ONT CHANGÉ

Exemple dans la station des Portes du Soleil « Celui qui choisit la station, c'est celui qui ne skie pas »

Les stations de ski sont parvenues cet hiver à limiter la casse, en attendant que le ciel se montre un peu moins avare en or blanc. Grâce aux enneigeurs. Mais aussi à l'offre périphérique, « qui a permis à chacun de vivre ses vacances malgré tout », précise Jean-François VUARAND, le directeur de Châtel Tourisme. Une offre qui pèse d'ailleurs de plus en plus lourd, dans le choix de la destination-ski.

« Les gens ne sont plus "tout schuss" de 9 heures à 17 heures » « Paradoxalement, dans une famille de quatre personnes, si l'une ne skie pas, c'est elle qui choisit », observe le monsieur Tourisme de la station des Portes du Soleil. Et puis surtout, « la consommation de la glisse a évolué. Les gens ne sont plus "tout schuss" de 9 heures à 17 heures. » Un phénomène que Jean-François VUARAND explique par l'évolution des remontées mécaniques, entre autres. « Ça "envoie" davantage, aujourd'hui. L'attente est du coup quasi-nulle, au pied des appareils. » Et le skieur est plus vite rassasié. Bref, la carte de visite des stations de sports d'hiver ne se résume plus à l'étendue de leur domaine skiable ou à leur parc d'enneigeurs.

« Les clients veulent qu'on leur offre une lecture du territoire sur lequel ils se trouvent », souligne Jean-François VUARAND, dont la station a créé voilà quelques années un centre d'interprétation de la contrebande (lire par ailleurs), « qui fait partie intégrante de notre histoire. » Tout comme l'agriculture et l'abondance, ce fromage emblématique de la vallée du même nom.

Des hyper-urbains en quête d'authenticité.

« Une trentaine d'exploitations sont toujours en activité, à Châtel. » Elles ouvrent leurs portes pour des visites commentées et autres goûters à la ferme qui ne désespèrent pas. « Notre clientèle est issue à 80 % de milieux hyper-urbanisés et recherche une rupture avec son quotidien. »

Autres attentes: le bien-être et le bien-manger. « Il y a aujourd'hui une vraie prise de conscience. Le corps et l'esprit sont triturés au quotidien, on vit à 100 à l'heure. »

Les bonnes tables font ainsi recette. Comme les centres aquatiques nouvelle génération, à l'image de Forme d'O à Châtel, inauguré en 2014. Un « outil à haute valeur ajoutée » qui a enregistré plus de 1 000 entrées, certains jours de l'hiver. « Cela permet aussi de rassurer le vacancier. » Même s'il n'enfilera peut-être pas le maillot de bain de la semaine, il sait qu'une autre activité existe.

Un investissement pour raconter l'histoire « On aurait pu ouvrir un énième musée du ski dans les Alpes, mais on a préféré raconter l'histoire de la contrebande, notre histoire », explique Jean-François VUARAND. Car si les vacanciers souhaitent en savoir plus sur leur lieu de villégiature, « ils ne veulent pas d'un copier-coller de ce qui existe ailleurs. La commune de Châtel a ainsi investi voilà quelques années pour s'approprier l'ancienne douane et en faire un centre d'interprétation de la contrebande en montagne, inauguré le 1 août 2012. L'hiver dernier, près de 3 000 visiteurs en ont poussé la porte durant la saison.



UN ESCALIER D'ACCÈS AU CENTRE NAUTIQUE

Dans le cadre de l'achèvement des travaux extérieurs au centre nautique, après l'aménagement de places de stationnement, la commune a fait réaliser un escalier. Une rampe d'accès entre le parking bas d'une quarantaine de places (dont cinq réservés aux personnes munies d'un macaron GIC-GIC) et le plateau supérieur d'accès à l'établissement. Coût: 17 668 €.

Le centre nautique propose un abonnement "saison hiver" avec un tarif horaire (maximum limité à 4 heures). Des horodateurs sont en place sur le site. (abonnements-tarifs: www.chatel.com).

Des navettes gratuites desservent aussi le centre nautique.



La sortie du parking souterrain communal sécurisée avec un stop

Tous les automobilistes n'ont pas encore intégré qu'un nouveau stop a été mis en place au carrefour du Meurba, devant la sortie du parking souterrain communal. Un aménagement notamment effectué du fait qu'en sortant du parking, la visibilité des véhicules venant de gauche était réduite. Les signalétiques au sol ont été réalisées dans la foulée.



HAUSSE DES IMPOTS, MAINTIEN DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

C'est en moins d'une heure, lundi, que le conseil municipal au complet a délibéré favorablement, à l'unanimité, sur toutes les questions à l'ordre du jour, à commencer par les comptes administratifs des budgets annexes et le budget principal de la commune. Le conseil a également voté les subventions aux associations, pour un montant total de 1,2 M€ (identique à l'année passée): agriculteurs de Châtel, 39 030 €; amicale du personnel communal, 4 000€; anciens d'AFN, 900 €; Anim'Ehpad, 1 934 €; association foncière pastorale, 1 500 €; chorale, 800 €; club nautique, 3 000 €; coopérative de l'école maternelle, 800 €; harmonie L'Écho alpin, 13 500 €; judo-club, 1 200 €; maîtres chiens d'avalanches du Chablais, 260 €; Châtel tourisme, 1 M€; parents d'élèves, 1 500 €; Razorbike, 2 500 €; sapeurs-pompiers, 2 200 €; ski-club, 80 000 € + subvention exceptionnelle de 21 000 €; société de secours en montagne, 400 €; Ufoval, 100 €; diverses subventions, 25 376 €.

Il a été indiqué que la commune a repris l'activité de la garderie Les Mouflets. Une subvention de 10 000 € sera également versée à la société des cinémas du Chablais (convention de service public d'août 2012).

Les taux d'imposition des taxes directes locales, inchangés en 2014 et 2015, ont été relevés pour 2016, à savoir: taxe d'habitation, 26,72 % (au lieu de 26,11%); taxe foncière sur les propriétés bâties, 19,60% (18,97%); taxe foncière sur le non bâti, 87,47% (85,47%); cotisation foncière des entreprises, 25,26% (24,48%). Les produits attendus des quatre taxes s'élèvent à 5 229 404 €. En ce qui concerne le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, il est fixé cette année à 7,60% (contre 7,40% en 2015).

SUBVENTION D'ÉQUILIBRE AUX BUDGETS ANNEXES, PROJET D'UN PÔLE MÉDICAL

Les élus, lors de la dernière séance du conseil municipal, ont voté les subventions d'équilibre provenant du budget principal vers les budgets annexes: transports, 441 000 € (-3,28% par rapport à 2015); eau et assainissement, 100 000 € (-50%); parking, 146 800 € (-18,67%); centre aquatique, 1 494 900 € (-1,66%). Il a ensuite été procédé au vote des budgets annexes proposés par la

commission des finances. Les élus se sont prononcés favorablement pour le projet d'acquisition du bâtiment du centre d'exploitation des routes du département, situé route de Vonnas, en vue de l'installation future des bureaux de la société des remontées mécaniques. Dans l'éventualité de la libération des locaux de la maison châtelaine par la SAEM Sports et Tourisme, la commune envisage par ailleurs de mettre en place une commission d'élus chargée de définir le contenu de ce futur équipement, qui pourrait devenir un pôle de santé et de services publics. Un coût global de 1 115 000 € a été évoqué. Le maire a été autorisé à solliciter les subventions auprès du Département, au titre du FDDT (76 000 € espérés), et de l'État (114 000 €). Le conseil a également décidé l'acquisition d'un tractopelle pour 101 000 € et celle d'un traceur pour marquage au sol (9 108 €), la création de trottoirs entre la chapelle et la passerelle inter-domaines (226 314 €), et la mise en accessibilité de la salle du conseil municipal (80 000 €). Le bail de la pharmacie sera lui renouvelé à la hausse (12 731 €), tout comme celui des locaux de Châtel réservation (7 200 € par an). Une antenne Free sera implantée sur le domaine public de Champ Fleuri-Crêt Rochassons (redevance annuelle 8 000 €, sur une durée de douze ans).

LA SAEM DEVRAIT DÉMÉNAGER AU CENTRE D'EXPLOITATION DES ROUTES

En avril de l'an passé, le conseil municipal s'était retiré en séminaire pour parler de l'avenir de la commune de Châtel. Il avait été évoqué, entre autres, la création d'une maison des services. Cette proposition est revenue dans le débat un an après, lors de la séance d'avril, avec le projet municipal d'acquisition du bâtiment route de Vonnas appartenant au département de la Haute-Savoie qui accueille le point d'appui du centre d'exploitation des routes départementales, dont le déménagement est prévu dans les nouveaux locaux à proximité du centre technique municipal. « Ces locaux disponibles pourraient accueillir les bureaux de la Société des remontées mécaniques (SAEM Sports et Tourisme), de sorte que cette dernière libère les locaux occupés actuellement et situés au 287 route de Thonon, Maison Châtelaine, en plein cœur du village », explique Nicolas RUBIN, le maire de Châtel, tout en indiquant que la Maison Châtelaine pourrait accueillir une maison de services publics et notamment un pôle santé à l'horizon 2018. À l'unanimité, le conseil a autorisé le maire à formuler des demandes de subventions pour l'acquisition à 380 000 € nets de taxes du bâtiment du conseil départemental. Le plan de financement proposé est le suivant: FSI 2016 114 000 €; fonds départemental pour le développement des territoires 2016 76 000 €; commune 190 000 €. Viendra ensuite la phase réhabilitation des locaux de Vonnas et le déménagement de la SAEM Sports et Tourisme à proximité de la liaison inter-domaines, à l'entrée de la station, du côté de la frontière Suisse. Ensuite, ce sera au tour de la Maison Châtelaine d'être réaménagée selon les choix du conseil municipal: pôles santé et services publics. Le coût global annoncé pour cette grande opération est de 1 115 000 €, phasée sur trois ans.



CHÂTEL RÉSERVATION CHANGE D'IMPLANTATION

Afin de toujours mieux accueillir ses clients, Châtel Réservation vient de déménager pour s'installer au 281 route de Thonon, à Châtel (ancien Point I des remontées mécaniques, même bâtiment que la SAEM Sports et Tourisme). « Ces nouveaux bureaux présentent l'avantage d'être plus spacieux et offrent une possibilité de parking pour les visiteurs », explique la directrice Sylvie BURNET. Châtel Réservation, organisme officiel de réservation de la station, dispose de plus de 700 possibilités d'hébergements (appartements, chalets, hôtels, résidences de tourisme) et d'un large choix de services à la carte. Tél. 04 50 73 30 22; info@chatelreservation.com



CHÂTEL AVENTURES - OUVERTURE LE 24 JUIN

C'est Super-Châtel qui a été choisi pour accueillir Châtel Aventures, sept parcours acrobatiques en pleine nature. Pour la SAEM Sports Tourisme, le double objectif est d'optimiser la fréquentation de ce site bucolique frontalier avec la Suisse et d'enrichir l'offre ludique et touristique de la station.

7 parcours acrobatiques:

- 1 parcours P'tit Kid, uniquement accessible aux enfants à partir de 2 ans et jusqu'à 1m05, accompagnés d'un adulte et proposant 8 ateliers et 4 cabanes.
- 2 parcours Kid, exclusivement réservés aux enfants mesurant d'1m05 à 1m35, qui évoluent en toute autonomie, sur des modules situés à 2 ou 3 m du sol (10 ateliers proposés par parcours).
- 4 parcours accessibles dès 1m35 et jusqu'à 1m50 (accompagné d'un adulte), ou de manière indépendante à partir de 1m50. C'est alors « l'aventure avec un grand A » qui ira crescendo en fonction de la couleur.

Le système choisi très sécurisé. Il permet aux utilisateurs d'être assurés du début à la fin sans manipulation.





ENTRE NOUS

N°94 - Juillet 2016



Chasse au trésor avec GPS dans le Val d'Abondance (15 juin au 15 septembre)

Cet été dans le Val d'Abondance, une animation vous est proposée pour découvrir la vallée et ses paysages d'une façon ludique. Ce sont dix boîtes qui ont été cachées et dont les coordonnées GPS seront dévoilées à partir du 15 juin. Pour participer, il faut vous inscrire sur le site geocaching.com, puis utiliser un GPS ou votre smartpone disposant d'un GPS. Pour gagner, il faudra découvrir les 10 caches, relever les Qr-codes et remplir un formulaire sur le site valdabondance.com où vous trouverez aussi toutes les informations relatives au concours.

Le concours se déroulera du 15 juin au 15 septembre 2016. Des forfaits de ski offerts par la municipalité d'Abondance, la SAEM de Châtel et la municipalité de La Chapelle d'Abondance, des lots divers offerts par les offices de tourisme d'Abondance et de Châtel récompenseront les participants. Concours gratuit.

Plus de renseignements:

<http://geocaching.sites.valdabondance.com/>



GC	Nom	PTS	LINK
GC4J80D	IBD_BONUS	15	HTTP://GEOCACHING.COM/GEOCACHE/GC4J80D
GC4J80P	IBD_START	8	HTTP://GEOCACHING.COM/GEOCACHE/GC4J80P
GC5F7X4	DRAGONS_BONUS	12	HTTP://GEOCACHING.COM/GEOCACHE/GC5F7X4
GC5FBTX	TRES LES PIERRES	6	HTTP://GEOCACHING.COM/GEOCACHE/GC5FBTX
GC5FBVV	IBD_FINAL	12	HTTP://GEOCACHING.COM/GEOCACHE/GC5FBVV
GC68KBA	TOUR DE CHEVENNE	10	HTTP://GEOCACHING.COM/GEOCACHE/GC68KBA
GC6GZ64	EN route de IBD	6	HTTP://GEOCACHING.COM/GEOCACHE/GC6GZ64
GC6GZ84	BETZALIN	8	HTTP://GEOCACHING.COM/GEOCACHE/GC6GZ84
GC6GZ8Z	LES BOUDIMES	8	HTTP://GEOCACHING.COM/GEOCACHE/GC6GZ8Z
GC6GZ9N	CHALETS de PERTUIS	15	HTTP://GEOCACHING.COM/GEOCACHE/GC6GZ9N

La CACHE

La cache est une boîte Lock&Lock d'environ 1L.

La difficulté est basée sur la valeur globale de la difficulté / terrain des caches du challenge

